

Malgré son affaiblissement, Daech reste une menace importante, prévient l'ONU

8 juin 2017 – Confronté à des reculs sur le terrain et à des difficultés financières, l'Etat islamique d'Iraq et du Levant (EIL), appelé aussi Daech, se focalise de plus en plus sur des attaques en dehors des zones de conflit, a prévenu jeudi le Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux affaires politiques, Jeffrey Feltman.

Depuis janvier 2016, Daech, malgré une pression militaire constante, continue toutefois de résister à Mossoul, en Iraq, et à Raqqa, en Syrie, a noté M. Feltman dans un exposé devant le Conseil de sécurité de l'ONU.

La menace que représente l'EIL est aggravée par l'utilisation que le groupe fait de l'Internet et des médias sociaux pour faire passer des messages à un large public international.

En Europe, Daech a utilisé sa présence en ligne pour encourager ses partisans à organiser des attaques dans leurs pays de résidence. Certaines de ces attaques ont été perpétrées par des combattants terroristes étrangers de retour des zones de conflit. Ces combattants qui quittent le champ de bataille pour rentrer dans d'autres régions représentent une menace considérable pour la sécurité internationale, a averti M. Feltman.

S'il est vrai que, ces 16 derniers mois, la situation financière de Daech n'a cessé de se dégrader, Daech reste pour l'essentiel tributaire des deux mêmes sources de revenu, hydrocarbures et extorsion/levée d'« impôts », qui peuvent se monter à plusieurs dizaines de millions de dollars de recettes par mois.

Daech tire aussi des recettes de la contrebande d'antiquités, de produits agricoles, de la vente d'électricité, de l'exploitation de ressources minérales telles que le phosphate et l'acide sulfurique, de dons extérieurs, d'enlèvements contre rançon et de la traite d'êtres humains.

S'agissant de l'évolution du danger que représente l'EIL pour le monde, M. Feltman a noté que des groupes affiliés à l'EIL affichent leur résilience en Afrique du Nord et font peser une menace sérieuse. Par exemple, bien qu'il ait perdu une partie importante du territoire qu'il contrôlait en Libye et s'en trouve affaibli, la menace qu'il représente, tant pour ce pays que pour ses voisins, subsiste.

En Afrique de l'Ouest, a-t-il fait remarquer, l'expansion de l'EIL est actuellement contestée par des groupes affiliés à Al-Qaida. En Afrique de l'Est, de nouveaux groupes affiliés à l'EIL, qui opèrent dans le Puntland et dans certaines parties du sud de la Somalie, ajoutent à la menace terroriste que pose le groupe des Chabab. De même, a-t-il continué, l'EIL accroît son influence dans le nord de l'Afghanistan, tandis que la menace qu'il pose en Asie du Sud-Est s'est amplifiée.

Pour faire face à l'évolution rapide de la menace que représente l'EIL, et notamment au risque que constitue le retour des combattants terroristes étrangers, l'ONU, ses États Membres et les organisations internationales, régionales et sous-régionales continuent de renforcer les outils existants et d'en mettre au point de nouveaux, a assuré M. Feltman.

Ainsi, depuis l'adoption de la résolution 2253 (2015) du Conseil de sécurité relative à l'inscription sur la Liste de tout individu ou entité associé à l'EIL, 11 individus ont été inscrits. M. Feltman a recommandé que les États redoublent d'efforts pour se conformer aux prescriptions des résolutions du Conseil relatives au gel des avoirs.